

Abbott Index de l'Égalité Femmes-Hommes

1ER JUIN 2021

La loi « avenir professionnel » sollicite les entreprises françaises de plus de 50 salariées pour mesurer et publier leur Index de l'Égalité Femmes-Hommes. Le score de cet Index est la somme des résultats obtenus sur 5 critères.

L'Index de l'Égalité Femmes-Hommes doit être publié annuellement, au plus tard le 1ER JUIN, et peut donner lieu à des plans d'actions pour atteindre l'objectif de 75 points.

Deux entités juridiques du groupe Abbott en France publient leur Index de l'Égalité Femmes-Hommes en 2021, basé sur la classification conventionnelle:

ABBOTT FRANCE

Index de l'Égalité Femmes-Hommes : 87 points

Rémunération femmes-hommes	Répartition des augmentations individuelles	Répartition des promotions	Salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	TOTAL
37 / 40	20 / 20	15 / 15	15 / 15	0 / 10	87 / 100

ABBOTT MEDICAL FRANCE SAS

Index de l'Égalité Femmes-Hommes : 80 points

Rémunération femmes-hommes	Répartition des augmentations individuelles	Répartition des promotions	Salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations	TOTAL
35 / 40	20 / 20	10 / 15	15 / 15	0 / 10	80 / 100

Chez Abbott, nous aidons les patients à vivre pleinement et plus sainement, en maximisant leur potentiel à tous les âges et à toutes les étapes de la vie.

Nos innovations et nos technologies couvrent un large spectre de besoins grâce à une gamme diversifiée d'outils de diagnostic, de dispositifs médicaux, de produits nutritionnels ou encore de médicaments génériques. Les 109 000 collaborateurs Abbott travaillent à créer un impact durable sur la santé dans plus de 160 pays où nous sommes présents.

Abbott encourage et promeut l'inclusion et la diversité au sein du Groupe. Cette culture nous permet de continuer à développer des produits innovants, permettant aux patients de vivre leur vie pleinement.

